

A la suite de la fusion des communautés de communes de Arthez, Lacq, Lagor et Monein le 1er janvier 2011, le Syndicat Intercommunal de Monein avait été créé afin d'assumer les compétences non reprises par la communauté élargie.

Depuis le 31 décembre 2013, le Syndicat Intercommunal de Monein (SIM) est dissous.

Les élus des communes d'Abos, Cardesse, Cuqueron, Lacommande, Lahourcade, Lucq de Béarn, Monein, Parbayse et Tarsacq ont souhaité assurer une continuité dans la politique culturelle mise en place avec succès depuis 2009. C'est à la demande des autres communes, que Monein exercera la compétence "Spectacle Vivant" au 1er janvier 2014.

Une programmation riche et diverse composera la saison culturelle s'échelonnant d'octobre à mai.

Les élus ont souhaité conserver cet espace Web, en redéfinissant à la fois ses contenus et ses objectifs afin de présenter tous les aspects de la Culture au sens large de nos 9 communes.

Bonne navigation.

Les maires de : Abos, Cardesse, Cuqueron, Lacommande, Lahourcade, Lucq de Béarn, Monein, Parbayse et Tarsacq